



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2018

Proposition de Correction - BP Carrelage Mosaïque

Session 2018

Matière : Étude, préparation et suivi d'un ouvrage

Durée : 4 h 30

Coefficient : 4

Correction des questions / exercices

Exercice 1 : Diagnostic de la dalle

L'objectif de cet exercice est d'analyser les défauts de la dalle au niveau du séjour-cuisine de l'appartement 10.

Question 1

Énoncé : Identifier les défauts de planéité à rattraper.

Démarche :

- La première zone présente une hauteur de rattrapage moyenne de 3 mm.
- La seconde zone présente une hauteur de rattrapage moyenne de 7 mm.
- Les deux zones à rattraper couvrent chacune 1/4 de la surface totale du séjour-cuisine.

Réponse : Il faut rattraper la planéité dans deux zones avec respectivement 3 mm et 7 mm de matériaux à mettre en place.

Barème indicatif :

1 point pour la bonne identification des zones de rattrapage.

Exercice 2 : Calcul de la consommation de matériaux

L'objectif est de calculer la quantité de produit nécessaire à la pose de carrelage sur la surface désignée.

Question 1

Énoncé : Quelle est la consommation totale de produit pour le carrelage ?

Démarche :

Pour calculer la consommation de produit, on applique la formule suivante :

- Surface totale à carreler = $S \text{ m}^2$ (à définir par l'exercice)
- Consommation = $0,15 \text{ l/m}^2$

La quantité de produit nécessaire est donc donnée par :

$$\text{Consommation totale} = \text{Surface totale} \times \text{Consommation par m}^2$$

Réponse : Si $S = 100 \text{ m}^2$, alors :

$$\text{Consommation totale} = 100 \times 0,15 = 15 \text{ l}$$

Barème indicatif :

2 points pour le bon calcul et 1 point pour la bonne réponse finale.

Exercice 3 : Calcul de la résistance thermique

L'objectif est de calculer la résistance thermique d'une chape de mortier.

Question 1

Énoncé : Calculer la résistance thermique R de la chape de mortier faiblement ferrillée.

Données : Conductivité thermique λ de la chape = 2,3 W/m.K

Démarche :

- À partir de la formule : $R = e / \lambda$
- Supposons que l'épaisseur e de la chape est de 0,03 m.
- Donc :

$$R = 0,03 / 2,3 = 0,01304 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$$

Réponse : La résistance thermique R de la chape est d'environ 0,01304 m².K/W.

Barème indicatif :

2 points pour l'application de la formule et 1 point pour la bonne réponse.

Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps :** Distribuez votre temps en fonction des points attribués à chaque question pour éviter de passer trop de temps sur une seule question.
- **Compréhension des documents :** Prenez le temps de bien lire et d'analyser les documents fournis avant de répondre aux questions. Une bonne compréhension garantit des réponses pertinentes.
- **Clarté des calculs :** Présentez vos calculs étape par étape. Cela aide à éviter les erreurs et permet à celui qui corrige de suivre votre raisonnement.
- **Unités :** Soyez vigilant avec les unités. Assurez-vous de toujours spécifier les unités dans vos réponses, notamment pour les mesures en surface, volume, et résistance thermique.
- **Vérification :** Après avoir terminé vos réponses, prenez quelques minutes pour vérifier vos calculs et vos réponses, notamment pour les erreurs d'inattention.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.